Structuration du PETR

Un territoire de projet ancien

Avant 2004, les élus du Pays s'étaient déjà rassemblés dans le cadre des Programmes Régionaux de Développement Coordonnés (PRDC) ou encore des dispositifs Coeur de Territoire.
En 2004, les élus ont décidé de créer un établissement public : le Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais. L'objectif ? Porter ensemble des projets de territoire qu'une commune ou communauté de communes ne pourrait porter seule. Le Pays porte des projets qui permettent au territoire de se démarquer et de peser au sein de la Région Bourgogne Franche-Comté. il permet d'appeler sur le territoire, via des contractualisations, des moyens financiers considérables qui irriguent un nombre important de projets.

Un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) depuis 2014

C'est fin 2014 que le Syndicat Mixte du Pays Charolais-Brionnais est devenu Pôle d'Equilibre territorial et Rural (PETR). Compte tenu de sa composition, le PETR est un EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) sans fiscalité propre et fonctionne donc comme une collectivité. Une grande partie de son budget est composée des contributions de ses membres calculées au prorata de la population et de subventions de l'Europe, de l'Etat, du Conseil Régional de Bourgogne et de l'Agence Régionale de Santé.
Présidé par Jean-Marc NESME, Maire de Paray-le-Monial, le PETR s'articule autour :
- d'un Comité Syndical qui regroupe 31 délégués représentant l'ensemble des communes et communautés de communes du Pays,
- d'un Bureau
- ils ont été désignés par leur communauté de communes.

Le Bureau du Syndicat est composé de 14 membres. Il a été élu par le Comité Syndical en septembre 2020. Aujourd'hui, tous les présidents de communautés de communes et maires des villes-centres y sont représentés.

Structuration actuelle du territoire du PETR

Le PETR du Pays Charolais-Brionnais fédère aujourd'hui 5 communautés de communes regroupant un total de 129 communes . Cela représente un bassin de vie de 90 000 habitants sur un espace de 2 500 km2 .